

Séance ordinaire du 17 mars 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dix-septième jour du mois de mars deux mille quatorze à dix-neuf heures quarante-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Guy Dumoulin et Réjean Lamontagne.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-02-03

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 mars 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.4, 10.2, 10.3, 13.1, 16.1, 17.3, 17.4, 17.6, 19.4 et 20.3 intitulées :

« Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au Gala des Grands prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches organisée par Tourisme Chaudière-Appalaches
Réf. : DG-2014-042 »

« Infrastructures

Attribution du contrat pour la réparation et la pose de gazon en plaques
Réf. : INF-GEN-2014-030 »

« Infrastructures

Modification du contrat relatif aux travaux d'aménagement de l'Innoparc de Lévis (phase 1)
Réf. : INF-GEN-2014-031 »

« Vie communautaire

Attribution du contrat pour les baux pour la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas de la Ville
Réf. : DVC-EQR-2014-002 »

« Urbanisme et arrondissements

Répartition budgétaire 2013-2014 pour le programme Rénovation Québec »

« Développement

Acquisition de servitudes d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 5 338 082 du cadastre du Québec, vente du lot 4 840 863 de ce cadastre et engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Réf. : DEV-2014-031 »

« Développement

Encadrement des activités et événements présentés sur le territoire lévisien
Réf. : DEV-2014-047 »

« Développement

Acquisition d'une servitude sur une partie des lots 3 019 570 et autre du cadastre du Québec (rue Chaminade, rue privée, secteur Lévis)
Réf. : DEV-2014-049 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (vente de véhicules récréatifs, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : URBA-2014-012 »

« Adoption de projet(s) de règlement

Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (vente de véhicules récréatifs, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : URBA-2014-012 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Environnement

Réalisation de travaux de stabilisation sur le ruisseau Michel (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : ENV-2014-017 »

« Finances et services administratifs

Nomination de trésoriers substituts

Réf. : FSA-2014-007 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-04

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-02-05

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 3 mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-06

Dépôt d'un avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'assistante-greffière fait rapport au conseil de la Ville de l'avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Michel Patry en déposant cet avis de changement.

CV-2014-02-07

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 25 février, 3, 4 et 6 mars 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 25 février, 3, 4 et 6 mars 2014 est déposé.

CV-2014-02-08

Proclamation du *Mois de la Jonquille*

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De proclamer le mois d'avril *Mois de la Jonquille* et d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-09

Appel de candidatures pour un poste cadre d'adjoint administratif ou d'adjointe administrative de la Direction générale

Réf. : [RH-2014-020](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste cadre d'adjoint administratif ou d'adjointe administrative de la Direction générale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-10

Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au règlement RV-2014-13-18

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2014-13-18 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.
-

CV-2014-02-11**Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2014**Réf. : [AGR-2014-004](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier le calendrier de ses séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2014 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision AGR-2014-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-12**Aide financière au Club optimiste Lévis St-Jean**Réf. : [DG-2014-037](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder une aide financière de 1 100 \$ au Club optimiste Lévis St-Jean afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-13**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au Sommet sur le milieu municipal de l'Union des municipalités du Québec**Réf. : [DG-2014-039](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Mario Fortier à participer au Sommet sur le milieu municipal de l'Union des municipalités du Québec, le 21 mars 2014 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-14**Modification de la résolution CV-2014-01-73 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette »**Réf. : [DG-2014-041](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-01-73 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette » par l'insertion, après le nom « Brigitte Duchesneau » des noms « , Mario Fortier, René Fortin, » ainsi que par le retrait du nom « , Ann Jeffrey, ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-15

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à la 4e rencontre municipale de l'énergie organisée par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

Réf. : [DG-2014-043](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin à participer à la 4^e rencontre municipale de l'énergie organisée par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, les 3 et 4 avril 2014 à Rimouski et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cette activité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-16

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation au colloque Les arts et la ville

Réf. : [DG-2014-044](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Mario Fortier, René Fortin et Fleur Paradis à participer au colloque Les arts et la ville, du 4 au 6 juin 2014 à Alma et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-17

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club Lions de Breakeyville inc.

Réf. : [DG-2014-045](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Michel Patry et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc., le 10 mai 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-18

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Comptoir le grenier

Réf. : [DG-2014-046](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Ann Jeffrey, Janet Jones, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Pierre Lainesse, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Comptoir le grenier, le 2 octobre 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-19

Modifications des résolutions CV-2007-06-25 « Désignation du secrétaire de la commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie » et CV-2002-04-28 « Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie », entente à négocier avec la Coopérative forêt d'arden et aide financière à cet organisme

Réf. : [ENV-2014-018](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller René Fortin

De modifier la résolution CV-2007-06-25 « Désignation du secrétaire de la commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie » par le remplacement des mots « Pierre Boulay, directeur adjoint à la Direction de l'environnement et des infrastructures » par les mots « le directeur de l'Environnement ».

De désigner le directeur adjoint de l'Environnement à titre de substitut du secrétaire.

De modifier la résolution CV-2002-04-28 « Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie » par le remplacement des mots, dans le titre et dans le texte, des mots « Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie » par les mots « Commission consultative de l'environnement » et par la suppression des mots « à savoir Robert Cooke, chef du service de gestion de projets ».

De négocier avec la Coopérative forêt d'arden une entente de compensation

des gaz à effet de serre par des crédits carbone éducatifs et prévoyant le versement d'une somme de 25 000 \$ par année pour une période de quatre ans, cette dépense à être assumée à même le budget de fonctionnement de la Direction de l'environnement pour l'année 2014.

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ par année pour une période de quatre ans, à la Coopérative forêt d'arden pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, cette dépense à être assumée à même le budget de fonctionnement de la Direction de l'environnement pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-20

Engagement de la Ville dans le cadre du projet de mise en valeur de la tourbière de la Grande plée bleue

Réf. : [INF-GEN-2014-020](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux dans le cadre du projet de mise en valeur de la tourbière de la Grande plée bleue seront terminés, à transmettre une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-21

Implantation de la stratégie de réduction de consommation de carburant des véhicules de la Ville, incluant un programme incitatif et financement afférent

Réf. : [INF-EM-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser l'implantation de la stratégie de réduction de consommation de carburant au sein de la Ville.

D'autoriser la mise en place d'un programme incitatif pour les membres du personnel de la Ville selon les balises définies par la Direction des ressources humaines.

D'allouer un budget d'un montant de 30 000 \$, dont 20 000 \$ pour la formation en « écoconduite » et 10 000 \$ pour le programme incitatif avec un objectif de réduction de 45 000 litres de carburant sur une base annuelle.

De financer la dépense relative à l'implantation de cette stratégie, incluant ce programme incitatif, au montant maximal de 30 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-22

Suspension sans solde d'un membre du personnel policier de la Direction du service de police

Réf. : [POL-2014-004](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De suspendre sans solde pour cinq jours, à titre de mesure disciplinaire, un membre du personnel policier de la Direction du service de police, étant donné le caractère récidiviste du comportement reproché.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-23

Remise du casque aux pompiers et aux pompières lors du départ à la retraite

Réf. : [INC-2014-007](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser le directeur de la Direction du service de la sécurité incendie à remettre au pompier ou à la pompière, qui quitte pour la retraite en fin de carrière, son casque de protection.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-24

Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 29 janvier 2014

Réf. : [FSA-2014-006](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 11 387 000 \$ datée du 29 janvier 2014 est déposé à titre d'information.

CV-2014-02-25

Dépôt du rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2013

Réf. : [FSA-2014-008-R-1](#)

Le rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2013 en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, est déposé à titre d'information.

CV-2014-02-26**Dépôt de listes de certains contrats au 28 février 2014**

Réf. : [FSA-APP-2014-006](#)

Les listes de certains contrats au 28 février 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 28 février 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 28 février 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 28 février 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2014-02-27

Projet de logements sociaux et communautaires Coopérative de solidarité Le mieux-vivre sur le boulevard de la Rive-Sud (secteur Lévis) dans le cadre du programme AccèsLogis Québec

Réf. : [URBA-2014-052](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De participer au projet de Coopérative de solidarité Le mieux-vivre qui sera situé sur l'actuel lot 3 021 053 du cadastre du Québec, soit au 8122-8150, boulevard de la Rive-Sud (secteur Lévis), et ce, dans le cadre du programme AccèsLogis Québec et d'établir que cette participation représente un maximum de 15 % du montant total des coûts relatifs à la réalisation du projet attesté par la Société d'habitation du Québec, versé sous la forme d'une subvention accordée dans le cadre du programme complémentaire au programme AccèsLogis Québec – Volet social et communautaire (RV-2004-02-83), en soustrayant s'il y a lieu, du montant de la contribution de la Ville, un montant équivalant à 15 % des montants suivants, à savoir :

- le montant total des frais relatifs à des services professionnels assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;
- les frais d'émission du permis de construction assumés par la Ville;
- tous les autres frais assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;

et ce, conditionnellement à :

- ce que le projet soit conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur de même qu'à toutes les autres normes par ailleurs applicables;
- l'adoption d'un règlement d'emprunt pour financer une partie de la

participation de la Ville.

D'assumer 10 % du montant du supplément au loyer, et ce, pour 50 % maximum des logements prévus au projet pendant les cinq premières années à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-28

Acquisition du lot 2 245 009 du cadastre du Québec (chemin Industriel, Parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), financement afférent et affectation à l'utilité publique

Réf. : [DEV-2014-053](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'acquérir le lot 2 245 009 du cadastre du Québec de la Succession de Aline Ouellet au prix de 110 000 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété, à l'exclusion de toute autre garantie et aux autres conditions prévues à la fiche de prise de décision DEV-2014-053, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties.

D'autoriser le financement de la dépense relative à cette acquisition et aux frais inhérents à celle-ci au montant maximal de 116 700 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

De décréter que le lot 2 245 009 du cadastre du Québec est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-29

Confirmation relative à l'utilisation d'une partie du lot 3 019 485 du cadastre du Québec (rue de la Seigneurie, secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2014-026](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De confirmer que la partie du lot 3 019 485 du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 0,9 mètre carré, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-026, n'est plus affectée à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-30

Réduction de l'assiette d'une servitude de passage pour un fil aérien sur

le lot 2 847 383 du cadastre du Québec (96, rue Roger, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
Réf. : [DEV-2014-048](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De réduire la largeur de 1,5 mètres à 1,0 mètre de l’assiette de la servitude créée par l’acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de Lévis sous le numéro 420056, affectant le lot 2 847 383 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ce lot et d’autoriser le maire et la greffière à signer l’acte notarié à intervenir entre les parties.

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-02-31

Nomination de nouveaux administrateurs à la Société de développement économique de Lévis (CLD)
Réf. : [DEV-2014-060](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De nommer aux postes suivants les personnes désignées comme administrateurs et administratrices votants au conseil d’administration de la Société de développement économique de Lévis (CLD) :

Noms / Postes	Qualités d’administrateur	Durée du mandat
MILIEU DES AFFAIRES		
Cendrine Cartegnie	Copropriétaire et directrice générale, Synertek industries inc.	2014-2015-2016
Louis Turmel	Président directeur général, Comnet Technologie	2014-2015-2016
Julie Paquet	Avocate, KSA avocats	2014-2015-2016
ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATION		
André Morin	Directeur général, Coopérative de services Rive-Sud	2014-2015-2016
PARTENAIRES DE L’ENTREPRENEURIAT		
Bertin Fillion	Directeur général adjoint, Commission scolaire des Navigateurs	2014-2015-2016

Adoptée à l’unanimité

CV-2014-02-32

Modification de la résolution CV-2014-01-45 « Établissement d’une servitude de non-construction et de non-aménagement sur une partie du lot 5 088 850 du cadastre du Québec et intervention de la Ville à un acte de vente de à intervenir entre Les placements D.T. inc. et Le groupe Maurice inc. (projet Carrefour Saint-Romuald) »
Réf. : [DEV-2014-046-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2014-01-45 « Établissement d'une servitude de non-construction et de non-aménagement sur une partie du lot 5 088 850 du cadastre du Québec et intervention de la Ville à un acte de vente de à intervenir entre Les placements D.T. inc. et Le groupe Maurice inc. (projet Carrefour Saint-Romuald) » par le remplacement :

- dans le titre et dans le deuxième alinéa, des mots « Le groupe Maurice inc. » par les mots « Résidence quartier sud inc. »;
- dans le premier alinéa, des mots « cette fiche de prise de décision » par les mots et les chiffres « la fiche de prise de décision DEV-2014-046-R-1 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-33

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0474 pour inclure le lot 2 285 106 du cadastre du Québec, secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [URBA-2014-017](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone C0474 à même une partie de la zone H0600.

CV-2014-02-34

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1231 pour inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-020](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1231 à même une partie de la zone H1238 pour y inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec.

CV-2014-02-35

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-29 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

Réf. : [ENV-2014-019](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-29 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme de subvention destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

CV-2014-02-36

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0474 pour inclure le lot 2 285 106 du cadastre du Québec, secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [URBA-2014-017](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-37

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1231 pour inclure le lot 2 156 902 du cadastre du Québec, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-020](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-38

Adoption du Second projet de règlement RV-2013-13-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2014-030](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2013-13-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé

à la fiche de prise de décision URBA-2014-030, avec changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-11-77.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-39

Adoption du Règlement RV-2014-13-23 concernant les interventions sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication

Réf. : [INF-GEN-2014-010](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-23 concernant les interventions sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir les règles relatives aux interventions effectuées par une entreprise de télécommunication sur la propriété de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2014-13-23 concernant les interventions sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-40

Adoption du Règlement RV-2014-13-24 modifiant le Règlement RV-2013-12-36 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures

Réf. : [INF-GEN-2014-010](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-24 modifiant le Règlement RV-2013-12-36 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable concernant l'étude d'une demande d'intervention sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2014-13-24 modifiant le Règlement RV-2013-12-36 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-41

Adoption du Règlement RV-2014-13-25 décrétant un emprunt de 3 963 500 \$ pour étaler l'ajustement 2014 requis pour neutraliser les effets du nouveau traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)

Réf. : [FSA-TRE-2014-010](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-25 décrétant un emprunt de 3 963 500 \$ pour étaler l'ajustement 2014 requis pour neutraliser les effets du nouveau traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 3 963 500 \$, d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'étaler l'ajustement 2014 requis pour neutraliser les effets du nouveau traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2014-13-25 décrétant un emprunt de 3 963 500 \$ pour étaler l'ajustement 2014 requis pour neutraliser les effets du nouveau traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-42

Adoption du Règlement RV-2013-13-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2014-032](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du

conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'assujettir dans la nouvelle zone M1626, la délivrance de permis de construction ou de certificats d'autorisation pour certains travaux, à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2013-13-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-032, avec changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-11-78.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-43

Adoption du Règlement RV-2013-13-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2014-047](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-13-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir une aire d'affectation Commerciale artérielle à même une partie d'une aire d'affectation Résidentielle faible densité située sur la rue Commerciale dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2013-13-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-11-76.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-44

Réalisation de travaux de stabilisation sur le ruisseau Michel (secteur

Saint-Nicolas)

Réf. : [ENV-2014-017](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De prendre acte de l'engagement de 9197-2786 Québec inc. de réaliser, selon la réglementation applicable, des travaux de stabilisation de la rive et du littoral du ruisseau Michel, dans le secteur Saint-Nicolas au plus tard le 1^{er} juin 2016, ces travaux étant décrits dans le document préparé par Roche.

À défaut, de s'engager à exécuter ces travaux, au plus tard le 15 septembre 2016 aux frais de 9197-2786 Québec inc.

D'accepter le dépôt d'une garantie financière (lettre de crédit irrévocable) d'un montant de 45 000 \$ que la Ville utilisera dans l'éventualité où 9197-2786 Québec inc. ne donnerait pas suite à son engagement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-45**Nomination de trésoriers substitués**

Réf. : [FSA-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De désigner Annie Bergeron à titre de trésorière substitut.

Advenant l'absence de Annie Bergeron, que Marc Duchesne soit nommé à titre de trésorier substitut.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-46**Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole

CV-2014-02-47**Félicitations à Gérald Charron**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Gérald Charron pour avoir reçu le prix Anime ta francophonie décerné par le Centre de la francophonie des Amériques, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-02-48

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-02-49

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 22 heures 05, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
